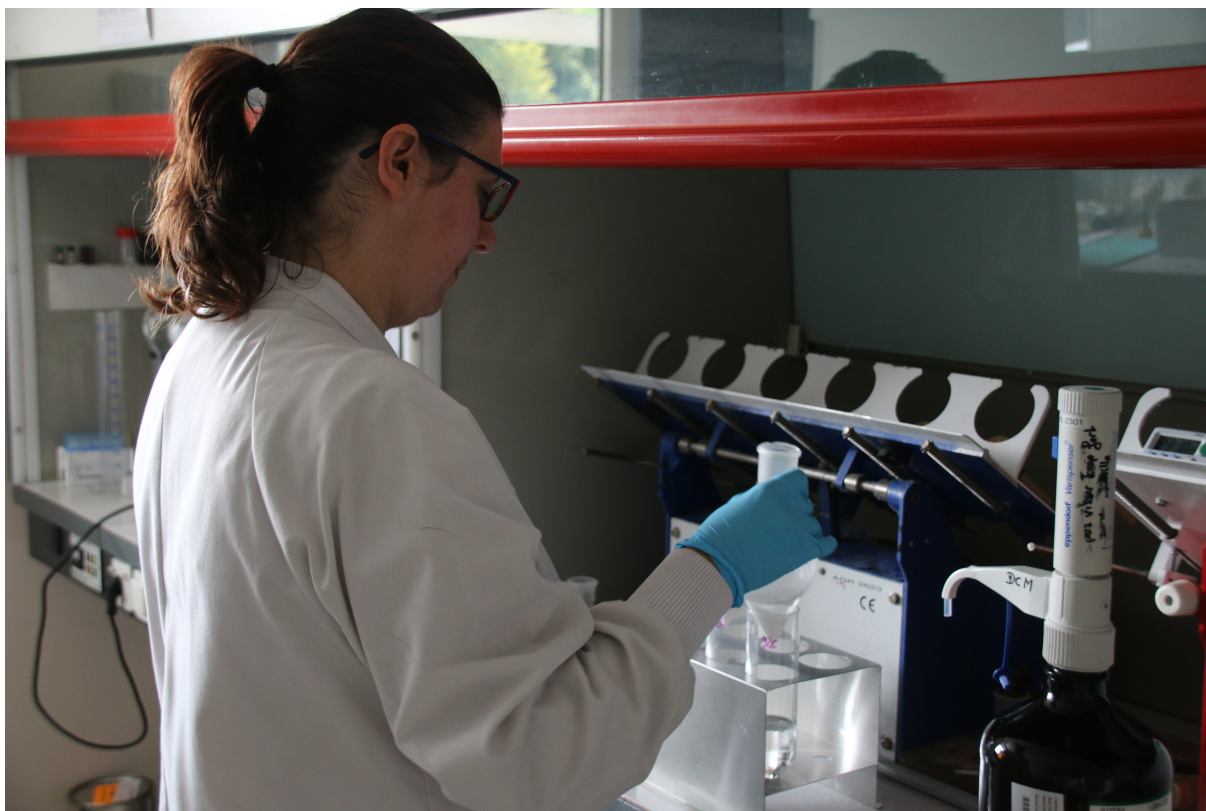


Qualité des eaux naturelles : Quel est le rôle du laboratoire départemental ?

06 juillet 2023

Le Laboratoire de l'environnement et de l'alimentation de la Vendée (LEAV) surveille de manière rapprochée la qualité des eaux naturelles du département.



Les eaux naturelles regroupent les eaux souterraines (infiltrations et nappes phréatiques), les eaux de surface (lacs, retenues, barrages...) et les eaux d'écoulement (rivières, fleuves et ruisseaux). En Vendée, le LEAV surveille la qualité de ces milieux afin d'assurer la sécurité de tous et de veiller au respect de l'environnement.

Pour répondre aux demandes de l'Agence régionale de santé (ARS), de plusieurs syndicats mixtes comme celui de la Baie de Bourgneuf ou du Bassin du Lay par exemple, ou encore d'entreprises privées, le LEAV analyse chaque année environ 3 000 échantillons d'eaux de ce type.

Un laboratoire de proximité

« Grâce à son implantation à La Roche-sur-Yon, à sa mobilité et à sa bonne connaissance

du territoire vendéen, le LEAV peut intervenir rapidement et moduler ses interventions en fonction de l'évolution des conditions climatiques ou sanitaires. Un véritable gage de sécurité et de qualité », explique Laurent Favreau, président de la commission Agriculture, Eau, Laboratoire, Alimentation de proximité au Conseil départemental. En effet, quatorze préleveurs peuvent se rendre sur le terrain pour prélever des échantillons et les ramener le jour même au LEAV dans des conditions réglementées. « Au total, nos préleveurs parcourent plus de 350 000 km par an à travers toute la Vendée. C'est un vrai service de proximité intégré dans le territoire », souligne le directeur du Laboratoire de l'environnement et de l'alimentation de la Vendée. Au-delà des cours d'eau et des eaux stagnantes, le laboratoire surveille également les nappes phréatiques en réalisant des pompages sur des piézomètres. « Nous intervenons aux abords des déchèteries par exemple pour vérifier que leurs activités ne polluent pas les sous-sols. », précise la responsable de la sous-unité Physicochimie des eaux au LEAV.

Des analyse approfondies...

Une fois arrivés à La Roche-sur-Yon, les échantillons sont analysés par les techniciens de laboratoire qui adaptent leurs recherches aux demandes des clients. Ainsi, il existe plusieurs types d'analyses :

- L'analyse physicochimique pour établir la composition de base de l'eau : contrôle du pH, des matières azotées, des matières phosphorées... « Si ces éléments sont présents en trop forte quantité, des bactéries dangereuses pour l'homme et les animaux peuvent se développer. Un plan d'eau peut par exemple devenir vert fluo avec des amas à l'aspect gélatineux ».
- L'analyse bactériologique pour déterminer le niveau de contamination de l'eau : recherche de bactéries indicatrices de matières fécales, de virus, de parasites...
- L'analyse de contaminants pour détecter différentes formes de pollutions : recherche de micropolluants organiques (pesticides, hydrocarbures, plastiques, solvants...) et de métaux lourds (mercure, plomb, zinc...). « Depuis six ans, nous nous penchons aussi sur les hormones et médicaments qui peuvent être rejetés par les stations d'eaux usées et qui représentent un réel risque pour la faune et la flore. »
- L'analyse hydrobiologique pour étudier la diversité de la faune aquatique qui peuple l'eau : évaluation de l'abondance et de la diversité d'invertébrés, d'insectes, de coquillages...

À la suite de ses analyses, le laboratoire départemental communique les résultats obtenus à ses clients ou aux demandeurs et c'est à ces derniers de mettre en place les mesures nécessaires.

...et novatrices

Au-delà de ces analyses obligatoires ou réglementaires, le LEAV et le Département de la Vendée souhaitent prendre de l'avance sur les évolutions qui impacteront sans doute la future réglementation européenne. « La volonté du Département est de développer le volet préventif de nos actions et donc d'élargir nos champs de recherches. Par exemple, la détection de médicaments ou d'hormones dans les eaux naturelles n'est pas encore obligatoire mais nous avons décidé de déjà nous y intéresser », explique le directeur du LEAV.

Depuis trois ans, le LEAV travaille aussi avec des capteurs passifs : il s'agit d'échantillonneur fixe qui reste dans l'eau afin de capter en continu les contaminants organiques (pesticides) ou inorganiques (métaux lourds). « Nous en avons installé un à la pointe du Payré par exemple. Cela nous permet de compléter les prélèvements ponctuels et d'assurer un suivi environnemental. »

En parallèle, le laboratoire départemental a également développé un réseau de surveillance à destination de la conchyliculture afin de surveiller la qualité des eaux dans lesquelles sont cultivées les huîtres, les moules ou encore les palourdes vendéennes.